

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018**

Délibération
n° 2018.12.513

**Participations et
subventions 2019 :
versement avant le
vote du Budget
Primitif**

LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2018**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, José BOUTTEMY à Isabelle LAGRANGE, Jean-Claude COURARI à Gilbert CAMPO, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à François ELIE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER

Excusé(s) :

Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Denis DUROCHER, Jean-Philippe POUSSET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2018**DELIBERATION
N° 2018.12.513**

FINANCES

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS 2019 : VERSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Certaines structures sont susceptibles de rencontrer des difficultés de trésorerie en début d'année, du fait de la conjonction de différents facteurs :

- date de vote du budget primitif de GrandAngoulême fixée au 28 mars 2019 ne permettant pas l'attribution et le versement de subventions avant cette date ;
- organisation de certaines manifestations importantes avant le vote du budget primitif de GrandAngoulême (Festival international de la bande dessinée, Forum orientation formation emploi,...) ;
- importance de la subvention de GrandAngoulême dans le budget de la structure ;
- fragilité financière de certaines structures et difficultés de trésorerie.

Aussi, il est proposé d'attribuer aux organismes figurant dans le tableau ci-dessous un acompte sur la subvention ou la participation 2019.

Organismes et associations concernées	Montant subvention ou de la participation 2018	Acompte proposé sur le montant de la subvention ou de la participation 2019	Elus ne pouvant prendre part au vote
Mission Locale	248 056	120 000	Gérard DEZIER
Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (au titre du Forum Orientation Formation Emploi)	30 000	20 000	Michel BUISSON
Développement Réseaux 16 (Forum du recrutement)	15 000	7 500	
OMEGA	175 000	56 000	
Musiques Métisses	121 250	60 000	Annette FEUILLADE-MASSON
SARL 9ème ART+ (Festival International de la Bande Dessinée)	542 600	300 000	
Comité d'Action Sociale de GrandAngoulême	306 530	90 000	
La Nef	695 000	347 500	
Office de Tourisme du Pays de l'Angoumois	377 000	150 000	Annette FEUILLADE-MASSON Guy ETIENNE Véronique ARLOT Thierry MOTEAU
Association d'Aide aux Handicapés, Personnes Isolées et Agées (AAHPIA)	92 600	40 000	
TOTAL	2 603 036	1 191 000	

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, les membres des bureaux des organismes concernés ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission Finances et responsabilités sociétales du 6 décembre 2018,

Je vous propose :

D'ATTRIBUER un acompte sur le montant de subvention ou de la participation 2019 aux organismes suivants pour un montant de :

- Mission Locale :	120 000 €
- Fédération Charentaise des Œuvres Laïques :	20 000 €
- Développement Réseaux 16 :	7 500 €
- OMEGA :	56 000 €
- Musiques Métisses :	60 000 €
- SARL 9 ^{ème} Art+ (FIBD) :	300 000 €
- Comité d'Action Sociale de GrandAngoulême :	90 000 €
- Office de Tourisme du Pays Angoumois :	150 000 €
- La Nef :	347 500 €
- AAHPA :	40 000 €

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les conventions à intervenir pour les subventions supérieures à 23 000 €,

D'IMPUTER la dépense au budget 2019 chapitre 65 des différents budgets concernés.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 décembre 2018	<u>Affiché le :</u> 26 décembre 2018